

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 AVRIL 2026**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Véronique BOUCHER

**Membres présents** : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

**Membres ayant donné pouvoir** : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD  
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ  
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF  
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

**Délibération n°20260423DEL7**

**FINANCES**

**Budget annexe du cinéma - Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025**

**RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 1612-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant.

Dans ce cadre, la municipalité propose d'adopter le budget primitif 2026 en résultant de l'exercice 2025. Ce résultat est déterminé sur la base des comptes du Cinéma, comprenant le projet de compte administratif du budget annexe et le projet de compte de gestion du comptable public. Ces documents, dont la stricte concordance est établie, permettent de synthétiser les résultats dans un document certifié par le comptable public, annexé à la présente délibération.

Le document certifié par le comptable public fait état des résultats de clôture suivants :

- résultat de la section d'investissement : - 14 481,58 €
- résultat de la section de fonctionnement : + 21 652,11 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement correspondant au résultat de la section d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Les restes à réaliser en section d'investissement présentent un solde de 0€, aucune dépense ou recette ne restant à réaliser.

Ainsi, au titre de l'année 2025, la section d'investissement présente un déficit de financement de 14 481,58€

Il vous est donc proposé d'affecter une partie du résultat de la section de fonctionnement, soit 14 481,58 €, au compte 1068 afin de financer la section d'investissement, et de conserver le solde, soit 7 170,53 €, en section de fonctionnement sur la ligne 002 «excédent de fonctionnement reporté».

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **REPRENDRE** par anticipation les résultats de l'exercice 2025 tels que présentés ci-dessus,
- **AFFECTER** par anticipation les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025 tel qu'il vous a été présenté ci-dessus,
- **PRENDRE ACTE** que cette reprise anticipée des résultats 2025 et leur affectation sur l'exercice 2026 ne deviendront définitives qu'après l'approbation du compte administratif 2025 et l'adoption d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats 2025 sur l'exercice 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémy BREAUD**